

PROJET ETABLISSEMENT EAJE « Pomme Cannelle » à Bages

SERVICE PETITE ENFANCE

COMMUNAUTE DE COMMUNES ALBERES COTE VERMEILLE
ILLIBERIS

Période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2026

Table des matières

I.	Projet d'accueil	4
1.	Les prestations d'accueil proposées	4
2.	Les dispositions particulières prises pour l'accueil d'enfants ou de parents en situation de handicap	7
3.	Les compétences professionnelles mobilisées	8
a.	L'équipe et les intervenants	8
b.	Le travail d'équipe	8
c.	L'analyse des pratiques professionnelles et la formation	9
d.	L'accueil des stagiaires et des apprentis	9
II.	Projet éducatif	10
1.	L'accueil	10
a.	Le premier accueil, l'adaptation, la familiarisation	10
b.	L'accueil au quotidien, pédagogie et aménagement de l'espace	12
2.	Le soin	16
a.	L'alimentation	16
b.	Le sommeil	17
c.	L'hygiène et les soins corporels	17
3.	Le développement, le bien-être et l'éveil	18
a.	Le jeu et activités	18
b.	L'approche artistique et culturelle	19
c.	L'égalité fille-garçon	24
III.	Le projet social et le développement durable	24
1.	Les modalités d'intégration de l'établissement dans son environnement social et vis-à-vis des partenaires extérieurs	24
2.	Les modalités de participation des familles à la vie de l'établissement et les actions de soutien à la parentalité	26
3.	Les dispositions d'accueil des personnes engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle	27

4. Les partenaires.....	27
5. La démarche en faveur du développement durable	28
ANNEXE.....	29

Introduction

Conformément à la réglementation, le service petite enfance a élaboré un projet d'établissement mettant en œuvre la Charte nationale de l'accueil du jeune enfant mentionnée à l'article L.214-1-1 du code de l'action sociale et des familles. Ainsi, il a pour objectif d'exprimer les valeurs portées par le service et cela, dans le respect de la Charte.

Ce document, après validation auprès Conseil communautaire de notre collectivité, est transmis à nos partenaires, aux parents, aux stagiaires accueillis mais aussi à l'ensemble des professionnels du service ainsi que ceux effectuant des remplacements temporaires.

I. Projet d'accueil

1. Les prestations d'accueil proposées

Le service petite enfance est un service de la communauté de communes Albères- Côte Vermeille-Illibérus (CC ACVI). Il est organisé autour de neuf structures, 7 Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) et 2 Micro-Crèche (MC), ainsi qu'un Relais Petite Enfance (RPE). Réparties sur l'ensemble du territoire communautaire, ces structures proposent 232 places d'accueil et sont financées par la Caisse d'Allocation Familiale (CAF) selon le mode de Prestation de Service Unique (PSU)

❖ Service Petite Enfance – CC ACVI

04-68-81-85-68

3, impasse Charlemagne - 66 700 ARGELES-SUR-MER

❖ EAJE « Els Barrufets »

Agrément de 47 berceaux

Accueil du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

eajeargeles@cc-acvi.com / 04-68-81-85-68

Rue Camille Trencat - 66 700 ARGELES-SUR-MER

❖ EAJE « Pomme Cannelle »

Agrément de 20 berceaux

Accueil du lundi au jeudi de 7h30 à 18h30 / le vendredi de 7h30 à 18h

eaiepages@cc-acvi.com / 04-68-21-87-10

Rue du Boulodrome - 66 670 BAGES

❖ EAJE « Les P'tits Baigneurs »

Agrément de 25 berceaux

Accueil du lundi au vendredi de 7h30 à 18h

eaiebanyuls@cc-acvi.com / 04-68-88-38-25

Rue Jules Ferry – HLM Michel Gineste - 66 650 BANYULS-SUR-MER

❖ EAJE « El Ratoli »

Agrément de 50 berceaux

Accueil du lundi au vendredi de 7h30 à 18h15

eaieelne@cc-acvi.com / 04-68-68-07-92

Pas de la Baneta - 66 200 ELNE

❖ MC « Els Esquirols »

Agrément de 10 berceaux

Accueil du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

eaiepalau@cc-acvi.com / 04-68-98-24-63

Chemin du Château Villeclare - 66 190 PALAU-DEL-VIDRE

❖ EAJE « Les P'tits Mousses »

Agrément de 25 berceaux

Accueil du lundi au vendredi de 8h à 18h

eaieportvendres@cc-acvi.com / 04-68-82-45-22

60, bd du 8 mai 1945 - 66 660 PORT-VENDRES

❖ EAJE « Els Resquills »

Agrément de 25 berceaux

Accueil du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

eaieastandre@cc-acvi.com / 04-68-89-00-33

Avenue Maréchal Joffre - 66 690 SAINT ANDRE

❖ EAJE « Les Pitoutis »

Agrément de 20 berceaux

Accueil du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

eajeasorede@cc-acvi.com / 04-68-89-35-18

Rue des Fabriques - 66 690 SOREDE

❖ MC « Très Pams »

Agrément de 10 berceaux

Accueil du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

eajevillelongue@cc-acvi.com / 04-68-56-12-97

Carrer les Escoles - 66 740 VILLELONGUE-DEL-MONTS

❖ RPE

Trois permanences sur le territoire

- ARGELES SUR MER : Lundi (12h-12h30) – Mercredi (9h-12h30 / 13h-17h) – Jeudi (15h-19h30) – Vendredi (12h-14h / 14h30-16h)
- ELNE : – Mercredi (13h30 -17h) – Vendredi (12h-13h30)
- BAGES : Lundi (15h-18h)

rpe@cc-acvi.com / 04-68-55-58-90

Allées Ferdinand Buisson - 66 700 ARGELES SUR MER

Ecole Joseph Néo – 66 200 ELNE

Point Jeunes – Rue Danton – 66 670 BAGES

Bien qu'elles soient similaires les périodes de fermeture des structures sont établies chaque année selon les modalités suivantes :

- Deux semaines pendant les vacances scolaires de Noël ;
- Trois semaines au mois d'août sauf l'EAJE d'ARGELES-SUR-MER ;
- Deux jours pour journées pédagogiques des professionnels ;
- Les jours fériés nationaux ;
- Certains ponts après validation de l'autorité territoriale.

Un calendrier annuel des fermetures des EAJE et MC est transmis aux parents en début d'année (de septembre à août) et affiché dans les structures.

L'ensemble des structures accueillent les enfants de 10 semaines à 4 ans selon trois types d'accueil :

- ❖ L'accueil régulier afin de répondre aux besoins connus à l'avance et récurrents (ex. 2h par semaine avec régularité sur une demi-journée spécifique)

- ❖ L'accueil occasionnel qui concerne des besoins connus à l'avance, ponctuels et non récurrents (ou des besoins pouvant être satisfaits compte tenu de places ponctuellement vacantes),
- ❖ L'accueil d'urgence pour faire face à des besoins ne pouvant être anticipés, et ayant un caractère exceptionnel ou d'urgence (parents en difficulté, hospitalisation, reprise d'un travail ou d'une formation etc.)

2. Les dispositions particulières prises pour l'accueil d'enfants ou de parents en situation de handicap

« Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille. ». Principe 1 de la Charte nationale de l'accueil du jeune enfant

Le décret n°2010-613 du 7 juin 2010 relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans a modifié l'article R2324-17 Code de la Santé publique : "Les établissements et les services d'accueil non permanent d'enfants veillent à la santé, à la sécurité, au bien-être et au développement des enfants qui leur sont confiés. Dans le respect de l'autorité parentale, ils contribuent à leur éducation. Ils concourent à l'intégration des enfants présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique qu'ils accueillent. Ils apportent leur aide aux parents pour favoriser la conciliation de leur vie professionnelle et de leur vie familiale."

Le service accueille les enfants en situation de handicap ou porteurs de maladie chronique. Les équipes concourent à l'inclusion sociale des enfants en situation de handicap ou atteints d'une maladie chronique.

Chaque situation sera évaluée individuellement, en équipe pluridisciplinaire en présence des parents. Ainsi, tout enfant selon ses besoins pourrait nécessiter de modalités d'accueil pour garantir la sécurité physique, morale et affective de l'enfant et/ou du groupe d'enfants dans lequel il évolue. Ces modalités d'accueil ne sont pas figées et sont complémentaires au contrat d'accueil. Après signature de chacune des parties, le document formalisant les modalités pourra être réajusté au regard : de l'évolution des besoins particuliers de l'enfant, de la présence d'un accompagnant complémentaire à l'équipe.

En vue de généraliser l'accueil des enfants en situation de handicap en conformité avec la loi du 11 Février 2005 « égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » et d'être garant du respect de leur droit d'accès aux EAJE, la CC ACVI a officialisé son partenariat avec le Pôle Ressources Hand'avant 66 (PRH66). Ainsi, dans le cas où l'enfant bénéficie d'un suivi complémentaire et/ou d'un Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I.), l'envoi d'une copie peut permettre, selon la situation, au Pôle Ressources Hand'avant 66 d'envisager une offre complémentaire au regard des attentes des

responsables légaux. De nouvelles préconisations peuvent également être élaborées entre PRH66 et l'équipe de la structure voire d'autres professionnelles intervenant auprès de l'enfant.

Enfin, le Référent de Santé et d'Accueil Inclusif (RSAI) du service reste un interlocuteur privilégié pour garantir la continuité éducative, prévoir des temps dédiés avec les équipes des structures en fonction des situations et garantir avec le responsable de l'EAJE la mise en œuvre d'un protocole d'accompagnement adapté aux besoins de l'enfant.

3. Les compétences professionnelles mobilisées

a. L'équipe et les intervenants

Une équipe pluridisciplinaire est présente dans chaque établissement, majoritairement composée d'Educateurs de Jeunes Enfants (EJE), Infirmières, Infirmières Puéricultrices, Auxiliaires de puériculture, Agents de cuisine, Agents titulaire du CAP AEPE et des Agents techniques.

Chaque agent a sa propre fiche de poste décrivant ses missions et ses activités au sein des structures.

Enfin, il est important de préciser qu'une psychologue et une infirmière inclusive interviennent auprès des équipes.

b. Le travail d'équipe

« Pour que je sois bien traité(e), il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues et avec d'autres intervenants. ». Principe 9 de la Charte nationale de l'accueil du jeune enfant

Chaque équipe se réunit, afin d'évoquer le projet pédagogique. La fréquence de ses réunions est définie en fonction des besoins des équipes.

D'autres réunions sont organisées au sein du service, nous pouvons citer :

- Les réunions de direction : une fois par semaine ;
- Les réunions éducatives : une fois par trimestre ;
- Les réunions techniques (cuisine et entretien) : environ deux fois dans l'année.

c. L'analyse des pratiques professionnelles et la formation

« J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents. ». Principe 10 de la Charte nationale de l'accueil du jeune enfant

Conformément à l'article R2324-37 du Code de la santé publique, le gestionnaire organise des temps d'analyse de pratiques professionnelles pour les professionnels chargés de l'encadrement des enfants. Et ce, à hauteur de 6 heures minimum, par an et par professionnel en dehors de la présence des enfants. Ces groupes, d'une capacité maximale de 15 professionnels, sont animés par des intervenants extérieurs spécifiquement formés, sans lien hiérarchique avec l'équipe. Ces séances ont pour objectif de permettre des échanges professionnels autour de situations ayant posé problème ou suscité des interrogations, afin d'identifier les ressources nécessaires pour mieux les appréhender.

Afin d'offrir un accompagnement de qualité aux enfants et à leurs familles, les professionnels suivent des formations afin de se tenir informer sur les nouvelles recommandations et améliorer ainsi, leurs pratiques professionnelles. Chaque agent peut faire une demande de formation individuelle en fonction de ses besoins (développement de l'enfant, droit de l'enfant, communication non violente etc.), notamment par le biais du Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) mais aussi par des organismes extérieurs. Des formations collectives sont également organisées au sein du service, il s'agit de journée pédagogiques, généralement au nombre de deux par an, dont le thème et le contenu sont définis en équipes.

Enfin, chaque membre du service petite enfance, en fonction de sa fiche de poste, participe aux formations prévues par la réglementation notamment celles relatives à la Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) et aux bonnes pratiques d'hygiène en cuisine.

d. L'accueil des stagiaires et des apprentis

L'ensemble des établissements, en fonction de leur capacité, accueille des stagiaires. Afin de les accompagner au mieux, un livret d'accueil, commun au service petite enfance, leur est transmis en début de stage.

La définition des horaires et l'organisation du stage se font sous la responsabilité du directeur de l'établissement. Il est également important de préciser qu'en aucun cas, les stagiaires ne sont comptés dans l'effectif du personnel. De plus, les stagiaires sont soumis aux mêmes vaccinations que le personnel des établissements.

II. Projet éducatif

« L'accompagnement du jeune enfant au bon tempo » : les temps de vie quotidienne : des temps forts à partager et à valoriser.

Le travail de réflexion mis en œuvre sur les émotions de l'enfant initié depuis plusieurs années sur la structure nous permet aujourd'hui de faire un bilan :

-l'observation est reconnue et utilisée par l'équipe comme un outil professionnel essentiel dans la connaissance du jeune et dans l'analyse des différentes situations éducatives.

-la verbalisation des émotions fait sens dans l'accompagnement bienveillant et empathique de l'équipe

-l'équipe est sensible et attentive à respecter l'exploration de l'enfant dans les temps de vie quotidienne et de jeux.

A la lumière de la charte nationale pour l'accueil du jeune enfant, nous souhaitons renforcer notre réflexion en recentrant notre pratique professionnelle sur les besoins fondamentaux des jeunes enfants, le lien avec la famille et l'ouverture sur l'extérieur.

Les expériences de Pistoia, la documentation sur la pédagogie Réggio Emilia, le concept de « Santé Culturelle » de Sophie Marinopoulos et l'Observation projet alimenteront notre réflexion d'équipe et constitueront les moteurs de notre projet pédagogique.

1. L'accueil

a. Le premier accueil, l'adaptation, la familiarisation

« Je me sens bien accueillie quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon point d'ancrage »

La place et la participation du parent inscrit dans le quotidien sera consolidée.

Notre travail de l'année précédente a permis de retravailler la place du parent lors des séparations/retrouvailles : faire confiance au parent dans sa capacité à pouvoir se séparer et se retrouver dans une temporalité et « une manière » qui lui appartient.

Le moment du premier contact dans la période de familiarisation a été retravaillé dans le contenu et la forme. La période de familiarisation est mise en place sur une semaine : organisée sur les mêmes créneaux horaires, avec la même professionnelle, et la présence du parent à chaque venue.

L'outil a été ajusté dans les questions formulées au parent pour gagner en spontanéité et laisser place à un échange plus ouvert et moins formalisé que par des questions chronologiques.

La réflexion d'équipe sera renforcée afin de mettre du sens dans l'accueil de la famille : permettre aux parents de passer du temps à la crèche avec son enfant au-delà du temps d'accueil (séparation/retrouvailles).

- ❖ Mettre du sens = se convaincre que le parent a une place à prendre dans cet entre-deux :
 - Pour le professionnel : être dans une recherche de réciprocité et d'équité dans la relation = savoir être dans une relation d'écoute active et empathique, accompagner le parent à trouver ses propres ressources, ne pas se placer dans une position haute de celui qui « sait », de « conseiller » mais considérer le parent comme compétent pour accompagner ensemble son enfant.
 - Pour les parent : sérénité, confiance, liberté dans ses questionnements et préoccupations avec l'équipe.
 - Pour l'enfant : favoriser sa sécurité affective grâce au lien de confiance et de respect entre le professionnel et son parent.

- ❖ Des espaces seront créés pour renforcer les liens avec les familles et partager ensemble les moments de vie à la crèche :
 - Un espace pensé pour les familles : un affichage prendra place dans l'entrée et concernera différentes thématiques ciblées sur les préoccupations des familles accueillies, support à l'échange avec les professionnelles.
 - Des propositions valorisées : partage de talent et des compétences des parents qui pourront être mis en avant lors d'ateliers.
 - Un prêt de jeux, plateaux de manipulation pourra être proposé aux familles. Soit à l'initiative de l'enfant (importance d'emporter un jeu de la crèche pour le partager en famille à la maison) soit à l'initiative de l'équipe pour valoriser une proposition par exemple dans le cadre d'ateliers parent/enfants et favoriser une continuité à la maison.
 - Un outil de communication « petit journal » initié en 2021 sera maintenu et envoyé par mail tous les mois à toutes les familles. Notre objectif : partager la vie quotidienne des enfants. Pour cela un dossier thématique sera alimenté par les questionnements des parents afin d'être dans une dynamique d'accessibilité au savoir et d'échange. Une page a été ajoutée intitulée « Partage d'expériences des parents » qui permet de mettre en lumière la créativité du parent, un aménagement particulier, une sortie, un rituel qui valorise les compétences des enfants et du parent.

- ❖ Depuis 2023, trois réunions de rentrée par sections sont mis en place et facilitent l'échange avec les parents. La présentation du projet pédagogique de la structure est davantage ciblée sur les compétences de chaque groupe, une visite de la crèche et présentation des différents aménagements seront le prétexte pour rendre cet instant moins formel et plus participatif.

- ❖ Des actions parentalité : organisées sous formes d'ateliers parents/enfant ou ateliers à destination des adultes. Une réflexion sera engagée sur la temporalité des ateliers afin de créer une régularité : exemple : un jeudi par mois dédié à une thématique. Cette réflexion pourrait être menée dans une réflexion globale « d'action parentalité » avec les autres structures de la collectivité. Le format de ces

actions pourrait être réfléchis : format numérique, « pod cast » sous forme d'interview de professionnel qui compléterait les formats existant en présentiel dans la structure.

❖ L'aménagement spécifique « du canapé » a pris place dans la salle de vie depuis janvier 2023 pour symboliser la place du parent et « l'invitation » à rester. Il est bien repéré par les familles et répond à notre objectif centré sur la convivialité.

❖ Rappel de nos objectifs :

- Favoriser une position assise propice à l'échange privilégié entre le professionnel et le parent ;
- Permettre aux parents de prendre une place dans le collectif pour prendre plaisir à observer son enfant et sentir que c'est « institutionnalisé » = ce sont les valeurs de la crèche ;
- Pour l'enfant : se distancier de son parent en toute sécurité en sachant que le parent porte un regard sur lui.

❖ Ces différentes actions demanderont à chaque professionnel :

- D'être valorisées auprès des familles au moment des temps de transmissions (communication orale sur les événements particuliers).
- D'être intégré dans l'échange professionnel/parent (= rebondir sur ce que le parent nous partage pour l'orienter vers nos thématiques ciblées)

❖ La participation avec les familles prendra différentes formes :

- Aide pour la recherche de matériel pour la création des univers de jeux en valorisant les objets du quotidien : recyclage et détournement de ces objets. Cette démarche prend tout son sens dans le donner à voir aux familles : se distancier des jeux de consommation au profit d'objets recyclés riche en terme d'exploration pour le jeune enfant ;
- Accompagnement aux différentes sorties prévues dans l'année avec les enfants ;
- Mise en place du « lundi c'est le fruit » : les parents seront sollicités pour apporter à la crèche chaque lundi un fruit de saison que les enfants partageront sur le temps du goûter tout au long de la semaine.

b. L'accueil au quotidien, pédagogie et aménagement de l'espace

L'accueil au quotidien : la disponibilité de l'adulte

« J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents »

Un accompagnement de l'enfant ajusté à ses besoins à sa capacité de, ressentir, recevoir, de comprendre = la slow pédagogie.

Le besoin de découverte et d'exploration de l'enfant est porté par un adulte dynamique et positif

La slow pédagogie est « une approche qui se réjouit du temps vécu » Elle fait vivre la période de la petite enfance le plus favorablement possible tant du côté de l'enfant que des adultes qui l'accompagne. Slow ne veut pas dire « lent » bien au contraire ; l'intention, l'enthousiasme, le dynamisme, l'entrain, le plaisir de partager sont des valeurs fondamentales dans la pratique professionnelle de notre équipe.

L'enfant peut compter sur un adulte sûr, qui porte de l'intérêt sur lui, soutenant par son regard, sa posture physique dynamique, son langage adapté. C'est grâce à ce message de l'adulte chargé d'intention positive que l'enfant sera suffisamment confiant pour découvrir, explorer, entrer en relation. Concrètement dans notre quotidien :

Le projet d'observation : sera redynamisé avec l'équipe. L'observation comme outil professionnel sera travaillée en réunion d'équipe : des fiches d'observation seront mis en place : l'objectif étant d'améliorer la connaissance des enfants et guider l'action du professionnel en fonction des besoins observés.

A chaque réunion d'équipe 1 enfant sera ciblé : une fiche d'observation sera réalisée en fonction de nos questionnements. A chaque réunion un temps sera donné à l'analyse des observations et aux propositions d'action.

Ce projet d'observation nous aidera à « considérer » l'activité de l'enfant : la regarder avec attention sous un angle de vue prenant en compte les besoins des enfants en les respectant et en lui donnant de l'estime

Ex : un enfant qui construit une tour de légo: use de délicatesse, un enfant qui marche à quatre pattes : use de coordination.

En acceptant de considérer que l'enfant n'est pas juste en train de jouer mais qu'il est attelé à un vrai travail exploratoire qui développe son développement intellectuel, moteur, affectif, relationnel.

Ce regard attentif porté avec sincérité permet une relation qualitative très bénéfique pour l'enfant. En considérant mieux l'activité de l'enfant, nous considérons mieux l'enfant lui-même. Nous contribuons alors directement au développement de l'estime de soi.

Au niveau de l'itinérance ludique :

Cette approche autour du jeu demandera de la part du professionnel d'être présent, de savoir s'effacer, ne pas agir, être à l'écoute, laisser l'enfant maître de son jeu.

La reconnaissance des émotions de l'enfant et de nos propres émotions sera renforcée pour mettre en lumière la bienveillance et l'écoute empathique base de la réussite pour la triade jeu, enfant, adulte.

La disponibilité du professionnel : comment la mettre en œuvre ?

- Au niveau de l'itinérance ludique : Posture assise telle un « phare » bienveillant et repéré par l'enfant, rassurant dans son jeu.

Etre présent = Je suis assise au sol, j'observe, je suis garante du cadre et de la limite de chaque univers.

Savoir s'effacer, ne pas agir, laisser l'enfant maître de son jeu = Laisser l'enfant dans son exploration, j'interagis avec l'enfant quand il me regarde et quand il me parle.

Etre à l'écoute= je le soutiens par le regard, le sourire je sais que l'enfant peut compter sur moi., je porte de l'intérêt à ce que me dit l'enfant, à ce que me fait voir l'enfant, à ce qu'il me tend....

L'observation professionnelle et la disponibilité guideront le professionnel dans sa relation avec l'enfant

- Au niveau de l'invitation à jouer initiée par l'adulte :

Etre présent = Je suis à proximité du groupe d'enfant, à leur hauteur, j'observe, je suis garante du cadre et de la limite de l'atelier proposé.

Savoir s'effacer, ne pas agir, laisser l'enfant maître de son jeu = ne pas intervenir sur la création de l'enfant, je fais des propositions et je laisse l'enfant libre de s'en saisir.

Etre à l'écoute = Je valorise les compétences de l'enfant en verbalisant les détails de ce qu'il fait, je porte de l'intérêt à ce que me dit l'enfant, à ce que me fait voir l'enfant, à ce qu'il me tend...je rebondis sur ce que me donne à voir l'enfant et je valorise la réciprocité adulte/enfant.

Ces invitations à jouer sont des étapes clés dans le développement de l'enfant pour valoriser sa confiance en lui, son autonomie et son estime de soi.

Notre projet observation sera renforcé par la mise en place de « portrait de développement » impulsé par un groupe de travail sur des pratiques pédagogiques canadiennes.

Des réunions par groupe d'enfant seront organisées tous les deux mois afin de cibler avec les référentes de groupe et les éducatrices les points d'amélioration, l'avancé des projets et renforcer l'observation individuelle pour accompagner chaque professionnel dans ses propres questionnements, difficultés et renforcer et valoriser ses compétences.

L'aménagement de l'espace : « *J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps d'espace pour jouer librement pour exercer mes multiples capacités.* »

Notre travail continuera sur l'esthétique et le sensible, deux aspects fondamentaux pour susciter l'envie d'expérimenter : « il faut offrir du beau à nos enfants ». Notre objectif est également de rendre plus lisible les espaces de la crèche : « l'espace est évocateur il suscite des émotions »

« L'attention et la générosité des adultes se manifestent aussi dans l'aménagement des espaces. Le bien être ressenti dans son lieu qui est beau rend chacun plus disponible à la communication et à l'exploration. L'attention portée à la qualité esthétique révèle notre intention. » (Pistoia : Une culture de la Petite Enfance »)

Aménagement à maintenir et à redynamiser :

- Un aménagement esthétique pour le coin bébé : dans le jardin un espace « petit musée » avec des images d'œuvre scratch et dé scratch, une pаниère de livre avec un temps donné pour lire des histoires aux bébés, des pаниères de propositions pensées et réfléchies en fonction des compétences des bébés (sensorialité, exploration) avec un soin donné à la variété des matériaux et l'esthétisme.

-Depuis 2024 dans le hall central prend place un espace « provocateur ». Cet espace provocateur a pour ambition de mettre en scène des propositions artistiques en lien avec des œuvres exposées dans les vitrines. Cet aménagement répond aux principes de la pédagogie Réggio Emilia notamment sur la notion d'expérimentation, avec un soin donné à l'aménagement et aux matériaux proposés.

Suite à notre évènement « Chercheur D'art », les artistes présents lors de la 2ème Edition ont nourrit notre inspiration pour réaliser une continuité des espaces à la crèche.

Les œuvres de l'artiste ELENA DEL VENTO présente au Festival CHERCHEUR D'ART 2025 et à la journée pédagogique seront le point de départ d'une nouvelle déclinaison d'installations.

L'artiste HERVE TULLET sera mis en lumière courant 2026 au travers de l'exposition idéale qui aura lieu dans notre structure et qui pourrait animée notre porte ouverte pour renforcer le repérage de notre structure comme acteur de la culture.

Au-dessus de l'étagère du « petit musée du livre » un mur sera décoré avec des tableaux, œuvres, photographie, de taille et encadrement, différent, afin de susciter l'intérêt la curiosité. L'objectif étant de donner à voir dès l'entrée de la structure notre projet sur l'art et la culture.

- L'espace « vestiaire » dans la salle de change où les enfants du groupe des grands peuvent suspendre leurs manteaux facilitant le moment du passage du groupe dans le jardin et donnant envie aux enfants de faire par eux même. « Je prends plaisir à mettre ma veste et je prends soin de la ranger ». Les porte manteaux existant pourront être agrémentés d'un symbole choisis avec les enfants pour susciter leur intérêt. Cet aménagement soutiendra les enfants dans leur capacité à faire par eux même.

Attitude de l'adulte à redynamiser pour atteindre l'objectif « laisser l'enfant faire par lui-même et à son rythme ».

-Le « Petit Musée Sentimental » inspiré de l'expérience de Pistoia permettra de mettre en scène joliment des objets choisis par les enfants venant de la maison, d'une ballade, d'un souvenir de vacance...favorisant l'expression du ressenti, la discussion avec les enfants, facilitant les moments de séparation. Aménagement à redynamiser en favorisant la participation du parent : mis en place d'un calendrier de « participation » + et la mascotte Pipopa qui sera le prétexte à ramener un trésor de la maison. Une photo pourrait être prise par l'équipe afin de créer une discussion avec les enfants.

-Une réflexion sur l'aménagement du dortoir, permettant de préparer avec les enfants le moment du coucher en installant les lits, des petits coussins, une lumière d'ambiance... Cette installation sera réalisée dans un premier temps avec les enfants du groupe des grands en petits groupe avant le repas. Attitude de l'adulte à redynamiser pour inclure ce temps dans le quotidien

Le mur des photos de famille sera remplacé par un album photo collectif plus facile à utiliser dans le quotidien et facilite la disponibilité de l'adulte.

Aménagement en lien avec « le projet bruit en crèche » : Des tapis seront utilisés et set de table pour amoindrir les claquements de de jeux sur la table et favoriser une relation privilégiée dans un cadre symbolique au sol. Au-delà du bruit ces installations permettent une délimitation d'espace de jeux propice à une meilleure exploration du jeu et un relationnel renforcé avec l'adulte.

2. Le soin

a. L'alimentation

Les temps de repas sont des temps forts du quotidien dans la crèche et sont sources d'observation pour l'équipe : Comment prendre en compte l'individualité de l'enfant sur ce temps tout en l'inscrivant dans un temps collectif de partage et de convivialité ?

Un soin particulier est donné au temps repas tant dans le contenu, dans l'aménagement de l'espace que dans la relation adulte/enfant.

Aménagements maintenus à renforcer :

Aménagement en lien avec les temps de vie quotidienne : continuité du travail sur la valorisation de l'autonomie dans la capacité d'agir et d'initiative de l'enfant au travers des temps de vie quotidienne :

Sur les temps de repas: un espace soin du visage soigné et esthétique avec des chaises seront à disposition des enfants avec une table, des miroirs, petits panier avec des gants pour favoriser le « prendre le temps » et la disponibilité de l'adulte.

Le temps de repas sera soigné : pour le groupe des grands un temps de préparation de la table sera organisé : en dressant une nappe avec quelques éléments de décoration : un bouquet de fleurs par exemple. (Inspiré de Pistoia). Un projet sur le service du repas sous forme du buffet sera remis en place : une possibilité pour les enfants de se servir seul et de faire ses choix. Le débarrassage de la table avec l'enfant (récupérateur d'eau, épluchures pour le composteur, ramasser les miettes pour les oiseaux), se servir seul de l'eau avec la carafe,) seront mis en place. Chaque mercredi une table à thème est dressée pour offrir aux enfants une décoration de la table particulière.

Pour le groupe des moyens, afin de renforcer notre objectif d'esthétisme et d'offrir du beau nous avons investi dans de la jolie vaisselle en céramique, une jolie corbeille à pain prendra place sur la table pour rendre le temps de repas agréable.

Le groupe des bébés bénéficie d'un temps de repas individualisé dans un espace sécurisé : plusieurs installations (transat, petite chaise avec tablette, dans les bras de l'adulte) peuvent être proposés à l'enfant suivant ses capacités motrices, cognitives et son état émotionnel. Le professionnel en référence du groupe s'attache à être dans une relation individualisée en terme de rythme de repas et d'interaction privilégiée.

Progressivement un temps de repas à deux ou trois à table peut être organisé pour amener les enfants à s'inscrire dans un temps plus collectif de plaisir partagé.

b. Le sommeil

Le sommeil est un besoin essentiel dans le développement de l'enfant. Le repos permet d'être à nouveau disponible pour découvrir, explorer, s'éveiller.

Nous organisons le temps de repos en répondant aux besoins des enfants. Plusieurs installations sont proposées aux enfants : lit couchette, lit avec contour, lit à barreau, hamac.

Ce temps fort du quotidien est un temps soigné. L'équipe veille à offrir la réponse la plus individuelle aux besoins des enfants en tenant compte du niveau de sécurité affective, du besoin de sommeil, de la connaissance globale des enfants. Afin de rendre ce temps le plus repérant possible dans la journée plusieurs rituels sont mis en place notamment l'organisation d'un temps de lecture systématique avant le coucher des enfants.

Nous repérons une problématique récurrente chez les familles concernant le sommeil lié aux difficultés d'endormissement, aux réveils nocturnes fréquents, à la prise de repas pendant la nuit, etc. Cette problématique impacte le quotidien de la famille et le rythme de l'enfant à la crèche. Cette action parentalité aura lieu fin 2025 et se prolongera sur 2026 sous forme de « petit » groupe de parent.

c. L'hygiène et les soins corporels

Les temps d'hygiène et les soins corporels sont des temps forts du quotidien : temps où le professionnel est en relation privilégiée avec l'enfant.

Un soin est donné tout particulièrement à l'aménagement de la salle de bain et du coin « toilette » afin de rendre ce moment le plus agréable possible pour les enfants (petit banc, livres à disposition, image d'animaux aux murs, marche pied,). L'équipe est attentive à respecter le rythme de l'enfant, sa capacité à agir par lui-même en lui offrant la possibilité d'être autonome et de prendre plaisir à faire seul. (Prendre le gant, la serviette, la couche...)

Un rituel du lavage des mains est mis en place avant chaque repas source de repère dans la journée et de plaisir à faire seul.

3. Le développement, le bien-être et l'éveil

a. Le jeu et activités

L'invitation au jeu : « *Pour me sentir bien j 'ai besoin de professionnel qui encouragent avec bienveillance mon désir d 'apprendre de me socialiser et de découvrir.* » :

Invitation au jeu à renforcer :

Les ateliers de manipulation : plateaux inspiration Montessori, plateaux de manipulation créés autour des objets de récupération détournés. Ces supports plateaux s'inscrivent dans une réflexion sur l'accompagnement de l'enfant. Un complément de proposition issue de la pédagogie Réggio sera proposé aux enfants. Le classeur « ressource » sera alimenté par ces ateliers.

Les plateaux mis en place sont des ressources pour développer les compétences, la créativité et l'autonomie de l'enfant. Les plateaux mis en place par l'équipe font sens pour accompagner l'enfant dans toutes les étapes de son développement. Par exemple les plateaux de transvasement sont un préambule pour renforcer la confiance de l'enfant dans sa vie quotidienne. Ainsi pour le repas l'enfant se sentira plus en confiance de renverser de l'eau dans son verre après les avoir expérimentés durant les ateliers = favoriser son autonomie = Valoriser sa capacité d'agir et d'initiative pour renforcer son envie et son plaisir de devenir autonome.

Les plateaux pourront aussi être créés individuellement selon les centres d'intérêt des enfants après les observations de l'équipe et pourront être proposés selon là où l'enfant en est dans son développement.

Invitation au jeu à renforcer à redynamiser :

L'itinérance ludique : notre choix d'approche s'est tourné vers le concept d'itinérance ludique adapté à nos contraintes spatiales et organisationnelles.

Nous tenterons de répondre aux trois grands principes de l'itinérance ludique :

- La libre circulation des enfants dans 3 espaces de jeux : (salle de vie, le jardin, le dortoir ou atrium) ;
- La création de ces trois univers ludiques ;
- L'enfant acteur de son jeu.

Cette approche est proposée aux enfants le matin.

Une proposition initiée par l'adulte à un même groupe, maintenue en fin de matinée et sur deux journées par semaine. Le mardi : proposition plus spécifique pour les moyens et le jeudi pour les grands

Nous en voyons un sens dans l'invitation que peut faire le professionnel à jouer c'est-à-dire créer des

conditions d'exploration, offrir des supports, des outils afin de favoriser l'épanouissement, l'éveil sans attente de résultat mesurable ! C'est l'adulte qui prend en charge l'atelier et son déroulement mais à l'intérieur l'enfant exprime sa créativité, prend du plaisir, communique, ils ne sont pas limités dans leur expression.

Quelques illustrations de proposition :

- Une proposition d'inspiration « Snozelen » sera mis en place. Cet univers composé d'éléments d'éveil sensoriels (guirlandes lumineuse, foulard, balle sensorielles, colonne à bulle...) prendra place dans le dortoir des grands.
- Avec le groupe des grands : proposition d'atelier « cuisine » en lien avec une réflexion sur l'apport de sucre dans les menus des goûters. Les parents seront sollicités pour apporter un ingrédient pour investir les familles sur ces préparations. Les gâteaux d'anniversaire seront confectionnés sur ces temps d'atelier.

- Une œuvre artistique appelée « inspiration du moment » permettra au professionnel de se saisir du choix d'un artiste pour alimenter, provoquer et faciliter la création d'atelier et de support.

Ex : Les œuvres d'Arcimboldo inspire des ateliers culinaires.

- Proposition d'atelier « aux chandelles » (4 enfants) seront organisés au lever de sieste des enfants pour favoriser les relations plus individualisés à l'adulte et renforcer les compétences de enfants. Ces ateliers sont déjà mis en place 2 jours par semaine avec l'agent de cuisine en lien avec de propositions culinaires.
- Proposition du temps « de la Tisane » : confection de la tisane avec les enfants, service par les enfants et dégustation dans des petites tasses en céramique.
- Proposition de temps d'arrosage avec l'eau récupérée lors du temps de repas.
- Proposition de temps de découpage de fruit en lien avec le projet des fruits et la participation des parents

L'intérêt de ces deux approches : l'itinérance ludique et la proposition d'atelier à un même groupe d'âge s'articulent autour du juste équilibre entre le jeu à l'initiative de l'enfant et les invitations à jouer de la part de l'adulte.

b. L'approche artistique et culturelle

L'éveil artistique une passerelle vers la culture : un enjeu pour la petite enfance.

« Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels ». Principe 5 de la Charte nationale de l'accueil du jeune enfant : une continuité du Festival Chercheur d'Art.

La création du Festival Chercheurs d'art : ce festival est le fruit de notre réflexion de notre Projet Pédagogique.

L'Art et la Culture est un axe qui a du sens pour l'équipe. Axe que l'on nourrit aussi personnellement : Curieuse des événements culturels, formation CLEA à CAGNES SUR MER en mars 2023 : Journée italienne avec la venue des éducatrices de PISTOIA, Visite au centre d'initiation à l'Art et la Culture : 1000 Formes à CLERMONT FERRAND, formation des bébés au musée

Cette conviction est soutenue par l'inscription de l'Art et la Culture dans la Charte Nationale de l'Accueil du Jeune Enfant et les principes de base pour la prévention et lutte contre la pauvreté et les 1000 premiers jours.

Nous avons souhaité donner une autre dimension à ce travail en proposant un événement culturel point de départ d'un travail collaboratif sur le territoire.

Nous avons créé un événement culturel spécifique pour la petite enfance : Festival « Chercheur d'art » semaine banalisée ART ET CULTURE qui a eu lieu pour la seconde édition en octobre 2025 au cloître de Saint Genis des Fontaines. Ce projet est soutenu par le service Petite Enfance- Enfance et Jeunesse de notre collectivité.

Nous avons créé un musée immersif et interactif dans un lieu où la culture est pensée pour les jeunes enfants (0 à 6 ans).

Notre concept : permettre aux jeunes enfants et à leurs familles de déambuler d'un espace à un autre avec des propositions artistiques. Créer des espaces provocateurs d'émotion, de manipulation et d'exploration en permettant au jeune enfant et sa famille d'être partenaire d'expériences innovantes.

Prolongement du Festival Chercheur d'Art au-delà d'un événement culturel :

- En réutilisant des supports de création expérimentés pendant le festival nous créons des espaces immersifs à la crèche : DALI, Petit Prince... (la crèche : vecteur d'accessibilité à la culture) ;
- En s'inspirant d'artistes avec l'idée de créer dans l'espace provocateur un aménagement inspiré du festival en lien avec les œuvres d'Elena Del Vento ;
- En prolongeant les rencontres artistiques au-delà du festival en proposant une résidence d'artiste à la crèche avec un objectif commun : « se nourrir culturellement et aiguïser la sensibilité, la curiosité » avec une orientation spécifique pour les professionnelles : sensibiliser sur le bienfait de l'art et monter en compétence ;
- En proposant une itinérance des supports artistiques dans d'autres lieux d'accueil notamment l'accueil de loisirs (lien avec l'accueil de loisirs maternel).

L'enfant aura une sensibilité au quotidien par l'aménagement de l'espace : (affichage de tableaux, photo, temps de lecture, accès libre à de la littérature de qualité), proposition de musique classique, chansons à texte (Brassens, Brel etc.).

Un tour de disque a pris place pour être dans la continuité de ce projet et renforcer la convivialité dès l'entrée avec de la musique.

Un rituel « Clic Clac c'est le loup » histoire comptée avec jeu de lumière est mis en place avant chaque repas pour le groupe des grands.

Une réflexion sur les rituels a été initiée avec l'équipe sur « laisser l'enfant être acteur dans son jeu », « inviter mais pas contraindre », « prendre en considération les besoins des enfants ». De cette réflexion a découlé des rituels en mouvements (ex : la chasse aux dinosaures, Justin le lapin etc.).

La place du livre fait partie de nos valeurs éducatives, nous la valoriserons autour de différents projets :

- Un projet littérature enfantine : renforcement de l'investissement de boîtes à livres avec des personnages forts bien repérés des enfants qui constitueront le support d'ateliers spontanés. Achat régulier de livres afin de constituer une bibliothèque et renforcement du prêt de livres aux familles pour la maison : notre objectif offrir des lectures d'auteur, de qualité pour donner à voir aux familles que l'enfant porte un intérêt pour le livre et que le choix a toute son importance. Un meuble installé dans la salle de vie valorisera la présentation des livres.
- De nouvelles installations de jeux prendront place dans la salle de vie : Jeu de scratch à partir d'ouvrage complété par l'utilisation de Kamishibai créée par un professionnel de l'équipe à partir d'ouvrage phare de la structure.

Cette démarche renforce notre objectif en terme d'accessibilité à la culture.

Un projet plus abouti de partenariat avec la médiathèque de BAGES et le réseau des médiathèques de la Collectivité et la médiathèque départementale sera mis en place.

Le « Petit musée » a pris place dans le jardin de la crèche depuis juin 2023. Dans cet espace différentes propositions favorisent la manipulation : jeux de scratch et déscratch à partir de personnages d'album de littérature enfantine et tableaux d'artiste, espace lecture, espace miroir, un espace « boîte aux lettres », cadenas, mousquetons permettant l'expérimentation des ouvertures et fermetures, jeux d'abaque à partir de CD, jeux de balle... Cet espace évoluera dans le temps en terme de propositions artistiques. Cet espace a été pensé avec l'équipe et demande de la part des professionnels une disponibilité dans l'accompagnement des enfants sur ces propositions : nommer l'espace avec les enfants, utiliser le terme de « petit musée » pour faciliter le repérage et l'inscription de cet espace dans le quotidien.

Ce petit musée sera tout au long de l'année une invitation pour l'équipe à la créativité. Il pourra être redynamisé par d'autres propositions selon les intérêts des enfants (ex : personnages de littérature enfantine qu'apprécient les enfants à scratcher/de scratcher) exposition de photos artistiques en lien avec nos sorties extérieures.

Un espace autour du « chantier » sera aménagé en utilisant les supports artistiques (photos sur bâche) utilisés pour le Festival Chercheur D'Art.

Des propositions tournées vers l'extérieur et inscrites dans le village de Bages : exemple visite de l'exposition photo organisée par le club photo départemental.

Des visites d'expositions d'artistes auront lieu à la Maison Carrère à BAGES avec les enfants. Ces expositions seront préparées avec les enfants en organisant des ateliers peinture, collage à partir des

œuvres de l'artiste en question afin de donner du sens et susciter l'intérêt des enfants lors de ces visites.

Des partenariats à maintenir :

Un partenariat avec le Museum d'Histoire Naturel de Perpignan, Théâtre de l'Archipel, Cinémaginaire, Compagnie Encima, pourront être organisés, afin de soutenir notre objectif d'accessibilité à la culture et d'ouverture vers l'extérieur.

Ces partenariats nourrissent notre créativité dans le renouvellement de propositions des enfants et l'aménagement de la crèche.

Des partenariats à créer :

Afin de consolider notre conviction et engagement pour l'éveil artistique et culturel du tout petit nous souhaitons nous entourer du Labo des Cultures (Antenne de Narbonne) lieu d'expérimentation de nouvelles pratiques, laboratoire d'idée afin de monter en compétence et de bénéficier d'outils novateurs et de faire partie de nouvelles expérimentations en matière d'art et culture.

Nous souhaitons créer du lien avec le Musée d'art moderne de Collioure afin de s'y rendre avec les enfants et les familles. Pour rendre cette sortie culturelle vivante et adaptée aux compétences des tous petits nous avons l'ambition de créer des boîtes pédagogiques à l'image de celles que nous avons pu créer et expérimentées sur deux lieux : le muséum d'histoire naturel et le Musée Rigaud.

Afin de renforcer l'inscription de la crèche dans la vie du village nous souhaitons organiser des expositions photos, agrémentées de réalisations des enfants illustrant le quotidien et les temps forts de la vie de la structure. Ces expositions photos pourraient être présentes chez les commerçants du village : le boulanger, le fleuriste, la mairie, le cabinet médical...

La place de la nature : un grand principe de la charte national pour l'accueil du jeune enfant : « *le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement* »

Un aménagement dans le jardin sera redynamisé grâce à l'armoire et au tableau craie, des tables en bois, et des tables de transvasement. Dans cette armoire prendra place en plus des livres, des bocaux à trésors, petits personnages, pomme de pin, coquillage etc.

Nous pensons notre espace jardin dans un projet compatible avec les besoins d'exploration des enfants. Plus qu'un lieu de dépense physique l'espace extérieur est une proposition permettant l'observation des êtres vivants, la manipulation des objets de la nature propice à l'imagination, à la détente etc.

Nous organiserons plusieurs espaces, des matériaux, des outils différents permettant aux enfants d'approfondir leurs recherches, leurs expériences-

Une réflexion sera menée avec l'équipe sur l'accompagnement des enfants dans cet espace extérieur ; A quel moment sortir, que faire dans le jardin avec les enfants au-delà des jeux moteurs etc. Tout l'intérêt de cette démarche sera de considérer le jardin comme une continuité des espaces de vie intérieur de la crèche. Les bienfaits du jeu dehors sur la santé des enfants : bienfaits physiques, sur le développement

cognitif, sur le développement affectif, sur le développement social sera valorisé auprès des familles pour inciter au jeux dehors.

Des aménagements seront mis en place notamment avec l'achat de nouvelles tables en bois pour embellir cet espace.

La crèche : vecteur d'accessibilité à la culture

Nous souhaitons que notre crèche soit un lieu vecteur d'accessibilité à la culture. Pour cela nous mettons différents moyens pour atteindre ces objectifs :

- Le prêt de livres avec un choix de livres d'auteurs spécialiste de littérature enfantine.
- L'information des événements culturels sur le territoire
- La participation systématique des familles aux sorties culturelles que nous organisons
- L'organisation du Festival Chercheur d'Art
- L'organisation d'une nuit européenne des musées à la crèche veille de l'évènement européen
- La mise en place d'aménagement spécifiques et les propositions artistiques présentes au quotidien à la crèche.

L'éveil à l'art et la culture constitue un projet commun à l'ensemble du service petite enfance. Il se traduit notamment par l'organisation du festival « Chercheurs d'Art » dédié aux tout-petits, visant à rendre la culture accessible dès le plus jeune âge. Cet événement favorise également les échanges avec les parents, s'inscrivant ainsi dans une démarche de soutien à la parentalité.

Toutefois, l'approche artistique et culturelle ne se limite pas à un événement ponctuel comme le festival, mais se construit tout au long de l'année à travers des actions variées, adaptées aux tout-petit. Des sorties régulières au théâtre de l'Archipel de Perpignan sont organisées. Nous travaillons également en partenariat avec les médiathèques et le Pôle Lecture Publique de notre collectivité pour favoriser l'accès régulier aux livres et aux histoires. Cet éveil passe aussi par l'enrichissement de nos propositions au quotidien, grâce notamment aux dons de livres de l'association « Vermeille Internationale ».

Par ailleurs, la nature elle-même devient un endroit privilégié de découverte artistique. A travers des projets axés sur l'exploration de la nature, les enfants observent les formes, les lumières et les matières. Quoi de mieux que la nature pour éveiller la sensibilité artistique dès le plus jeune âge ?

c. L'égalité fille-garçon

« Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnelles qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité ». Principe 7 de la Charte nationale de l'accueil du jeune enfant

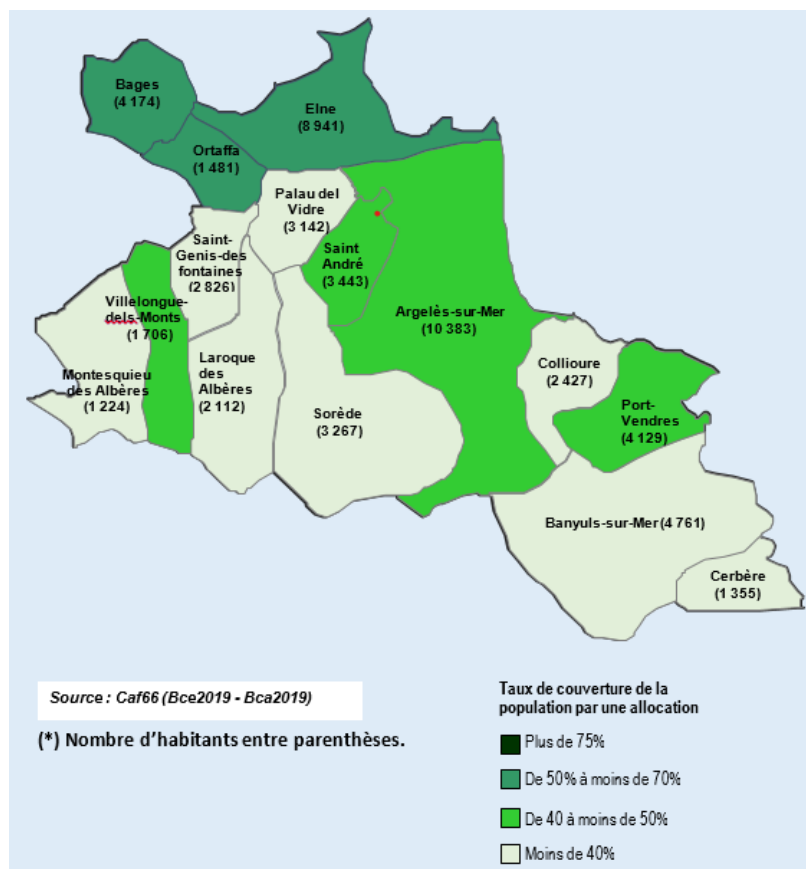
Les enfants ont besoin d'être valorisés pour leurs compétences personnelles et non en fonction des rôles habituellement attribués à chaque genre. Il est nécessaire de veiller à ce que les petites filles et les petits garçons soient encouragés de la même manière à aller vers les activités qui suscitent leur intérêt, sans être freinés dans leur développement. L'observation et le questionnement des attitudes de socialisation différenciées des filles et des garçons sont intégrés à la formation des professionnelles. L'attention des professionnelles à ne pas transmettre de manière précoce des stéréotypes de comportement liés au sexe de l'enfant va de pair avec l'accompagnement de la prise de conscience des jeunes enfants de leur identité de petite fille et de petit garçon et la fierté qu'ils en tirent.

III. Le projet social et le développement durable

1. Les modalités d'intégration de l'établissement dans son environnement social et vis-à-vis des partenaires extérieurs

Le service petite enfance est un service de la communauté de communes Albères- Côte Vermeille- Illibérès (CC ACVI). Elle est le deuxième plus important Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) du département derrière la communauté urbaine Perpignan Méditerranée Métropole. Elle regroupe 15 communes et 55 283 habitants. Son territoire est étendu et diversifié avec des réalités contrastées :

- Des communes littorales très touristiques présentant une diminution régulière de leur population ; Le coût du foncier ne favorise pas l'installation des familles avec enfants.
- Deux villes « Pôles » Argeles et Elne avec une forte attractivité et un contexte socioéconomique très différent (un quartier politique de la ville sur Elne, une augmentation régulière de la population de retraités sur Argeles + 18 % entre 2013 et 2018) ;
- Un bassin de plus petites communes avec un dynamisme démographique constant soutenu par des projets d'urbanisme.



Le nombre de familles avec enfants évolue peu à l'échelle de la CC ACVI (4% tout comme au niveau des P.O). La part des familles monoparentales a augmenté sur la période 2013-2018 (+ 9 %) pour se rapprocher de la moyenne départementale (29 % pour la CC ACVI, 32 % pour le département). Les communes d'Argeles et Elne présentent une forte hausse de ces indicateurs de vulnérabilité avec respectivement, 40 % et 42 % des familles avec enfants ayant des bas revenus et 33 % et 31 % en situation de monoparentalité (chiffres 2019).

Les indicateurs de vulnérabilité (bénéficiaires RSA, prime d'activité, monoparentalité) sont équivalents aux données départementales. Le nombre d'allocataires bénéficiaires du RSA majoré est légèrement inférieur à la moyenne départementale et celui de la prime d'activité de 3 points supérieurs, ce qui peut s'expliquer par le caractère saisonnier ou agricole de tout un pan de l'activité économique.

Année de référence : 2019

Données du territoire	CC ALBERES COTE VERMEILLE ILLIBERIS	Pyrénées-Orientales	France métropolitaine
Nombre d'allocataires	10 973	110 302	13 222 226
Nombre de familles allocataires	5 067	49 246	6 602 543
Personnes couvertes	23 888	237 750	31 814 973
Population totale	55 371	474 452	64 639 133
Taux de couverture CAF	43%	50%	49%

Source : Caf66 (Bca2019 – Bce2019)

Année de référence : 2019

Structures des allocataires	CC ALBERES COTE VERMEILLE ILLIBERIS		Pyrénées-Orientales		France métropolitaine	
	Nombre	% Evolution 2014-2019	Nombre	% Evolution 2014-2019	Nombre	% Evolution 2014-2019
Familles monoparentales	2 029	13%	20 912	10%	1 956 207	9%
Couples avec enfant(s)	3 038	-4%	28 334	0%	4 646 336	-3%
Familles allocataires	5 067	2%	49 246	4%	6 602 543	0%
Couples sans enfant(s)	610	39%	6 104	27%	662 867	20%
Allocataires seuls	5 276	57%	54 791	43%	5 931 187	42%
Familles sans enfants	5 886	55%	60 895	41%	6 594 054	39%
TOTAL	10 953	10%	110 141	8%	13 196 597	8%

Source : Caf66 (Bca2019)

2. Les modalités de participation des familles à la vie de l'établissement et les actions de soutien à la parentalité

La place laissée aux parents au sein des structures petite enfance est essentielle pour les professionnels, elle fait partie intégrante de l'accompagnement à la parentalité.

Tout au long de l'année des temps de partage et de convivialité sont organisés dans les structures au travers des ateliers parents-enfants, des réunions d'information et de prévention avec des professionnels spécifiques (orthophonistes, RSAI, psychomotricien etc.). Le soutien à la parentalité est inhérent de l'accompagnement des enfants, il commence dès l'inscription dans la structure et se poursuit tout au long de l'accueil de l'enfant.

Les parents sont régulièrement invités à participer aux sorties organisées par les structures, ces temps de partage en dehors des établissements sont propices aux échanges, ils permettent également aux parents de découvrir des lieux où ils pourront retourner ultérieurement.

Les responsables de structure communiquent avec les parents grâce à des affichages, des transmissions, le site internet de la CC ACVI ou encore les e-mails.

3. Les dispositions d'accueil des personnes engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle

« Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille ». Principe 1 de la Charte nationale de l'accueil du jeune enfant.

Le service petite enfance accueille, régulièrement ou occasionnellement, tous les enfants dont les parents en font la demande. L'inclusion et la mixité sociale sont deux principes fondamentaux pour le service qui accueille chaque famille individuellement leur permettant ainsi de concilier vie professionnelle, familiale et personnelle.

4. Les partenaires

Le service petite enfance développe et entretient des partenariats avec des institutions mais aussi avec des acteurs locaux. Parmi eux, nous pouvons citer : la Protection Maternelle Infantile (PMI), la Caisse d'Allocation Familiale (CAF), la Mutuelle Sociale Agricole (MSA), le Pôle Ressource Handicap (PRH), le Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP), les professionnels libéraux (kinésithérapeutes, orthophoniste, psychomotricien etc.), l'association Lire et faire lire etc.

Au quotidien, le service petite enfance travaille en lien étroit avec l'ensemble des services de la collectivité. Ce partenariat se concrétise à travers divers projets passerelles, notamment avec les accueils de loisirs mais aussi avec les médiathèques à l'occasion des « bébés lecteurs ». Les infrastructures de la CC ACVI, accessibles aux tout-petits, comme la piscine, sont également utilisées pour favoriser l'éveil et le développement des enfants.

5. La démarche en faveur du développement durable

Pour réduire l'impact environnemental et améliorer durablement la qualité de vie des enfants, des parents, les professionnels intègrent à leur projet pédagogique cette dimension environnementale en développant des actions concrètes chaque jour auprès des enfants.

ANNEXE



Charte nationale d'accueil du jeune enfant

10 grands principes pour grandir en toute confiance

1 Pour grandir sereinement,
**j'ai besoin que l'on m'accueille
quelle que soit ma situation
ou celle de ma famille.**

2 **J'avance à mon propre rythme**
et je développe toutes mes facultés
en même temps : pour moi, tout
est langage, corps, jeu, expérience.
**J'ai besoin que l'on me parle, de temps
et d'espace pour jouer librement
et pour exercer mes multiples capacités.**

3 Je suis sensible à mon entourage
proche et au monde qui s'offre à moi.
**Je me sens bien accueilli quand
ma famille est bien accueillie,**
car mes parents constituent mon
point d'origine et mon port d'attache.

4 Pour me sentir bien et avoir confiance
en moi, **j'ai besoin de professionnels
qui encouragent avec bienveillance**
mon désir d'apprendre, de me socialiser
et de découvrir.

5 Je développe ma créativité et **j'éveille
mes sens grâce aux expériences
artistiques et culturelles.** Je m'ouvre
au monde par la richesse des échanges
interculturels.

6 **Le contact réel avec la nature**
est essentiel à mon développement.

7 **Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me
valorise pour mes qualités personnelles,**
en dehors de tout stéréotype. Il en va
de même pour les professionnels
qui m'accompagnent. C'est aussi grâce
à ces femmes et à ces hommes que
je construis mon identité.

8 J'ai besoin d'évoluer dans un
**environnement beau, sain et propice
à mon éveil.**

9 Pour que je sois bien traité, il est
nécessaire que les adultes qui m'entourent
soient bien traités. **Travailler auprès
des tout-petits nécessite des temps pour
réfléchir, se documenter et échanger**
entre collègues comme avec d'autres
intervenants.

10 **J'ai besoin que les personnes qui
prennent soin de moi soient bien
formées** et s'intéressent aux spécificités
de mon très jeune âge et de ma situation
d'enfant qui leur est confié par mon
ou mes parents.



Cette charte établit les principes applicables à l'accueil du jeune enfant, quel que soit le mode d'accueil,
en application de l'article L. 214-1-1 du code de l'action sociale et des familles. Elle doit être mise à disposition des parents et déclinée dans les projets d'accueil.